



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

La pauvreté à l'agenda de la Gauche Quetignoise

Depuis plus d'un an, la Gauche Quetignoise se retrouve régulièrement. La pauvreté et la précarité ont été au centre des échanges lors de sa dernière AG le 16 janvier. Pourquoi avoir choisi ce thème ? Parce que les réalités de notre ville, comme celles d'ailleurs, sont quelquefois bien sombres et que les disparités de revenu et la part des personnes fragiles ont tendance à s'accroître. Parce que les inégalités entre populations des quartiers sont quelquefois criantes et demandent des réponses concrètes. Si ces inégalités proviennent de politiques nationales qui refusent de lutter vraiment contre la pauvreté et la précarité, une commune de Gauche doit mettre en place des mesures pour les réduire. Au cours de cette réunion, les participant·e·s ont pris la mesure de la pauvreté dans notre ville.

La mesure de la pauvreté dans notre ville ([voir ici le diaporama présenté lors de cette réunion](#))

Si le revenu n'est pas le seul signe de pauvreté, il en est le premier. Être sous le seuil de pauvreté, c'est disposer de moins de 1216 euros / mois et, sous le seuil de très grande pauvreté, de 811 euros / mois. Selon le dernier rapport du Cabinet « Compas » concernant notre ville, vivent en dessous du seuil de pauvreté :

- 29 % des habitants du quartier des Huches, soit 510 personnes contre 14 % (1180 personnes) pour l'ensemble de la commune, et 3% pour le quartier de la Fontaine aux jardins.
- 30 % des personnes des familles monoparentales (300 personnes) contre 14 % pour les familles de couples parentaux
- 30 % des personnes (210) des familles dont le référent fiscal a moins de 30 ans
- 34 % des personnes locataires (770) dans logement social, contre 8% dans les logements de propriétaires

À un niveau de de diplôme équivalent, les habitants des quartiers prioritaires pour la politique

de la ville (dont le quartier Quetigny- Centre fait désormais partie) au sein de la métropole ont deux fois plus de risque d'être au chômage que l'ensemble des habitants de leur commune.

Les informations apportées par le Secours populaire de Quetigny donnent un visage à la pauvreté alimentaire qui va de pair avec la pauvreté monétaire :

128 familles ont été aidées en 2024, soit 284 personnes, dont 63 femmes mineures et 55 hommes mineurs.

Le reste à vivre était de :

- 3 à 15 euros pour 90 familles
- supérieur à 15 euros pour 8 familles
- 0 euro ou moins (familles endettées) pour 22 familles

Le compte rendu d'un échange avec une personne du centre social « La Passerelle » a mis en lumière l'importance et l'originalité de la démarche des animateurs et bénévoles du Centre. Le volet solidarité s'est renforcé. Le projet de service (centre de loisirs, activités socio culturelle ...) a évolué aussi vers des activités / actions solidaires en direction des publics touchés par la précarité.

De nombreuses questions et interrogations

Parmi celles relevées au cours de cette dernière réunion :

- Comment expliquer le refus assez fréquent des familles de s'adresser aux travailleurs sociaux ?
 - Quel est le rôle des ateliers solidaires du Centre social ?
 - Qu'est-ce qu'une commune peut faire ? quelles mesures politiques de gauche ? (Revenu complémentaire minimum garanti, mutuelle municipale, sécurité sociale alimentaire ?)
 - Comment éviter la stigmatisation ?
- envisager les problématiques de pauvreté-précarité sous l'angle de la solidarité avant le caritatif
- Comment garantir une mixité sociale dans les activités d'une cité ?
 - Le poids du logement dans les budgets familiaux ? Quelle évolution de la politique du logement ?
 - La question des complémentarités entre les acteurs de la solidarité
 - Comment combattre l'opinion publique qui estime souvent que les aides sont réservées aux migrants ?

Les prochaines municipales

Quel prolongement du constat et des échanges sur la pauvreté/précarité pour les prochaines élections municipales ? L'assemblée générale a validé la nécessité de commencer à développer quelques axes majeurs pour la prochaine mandature, avec quelques mesures clé pour répondre à la plus grande urgence sociale dans notre ville et proposer à nos concitoyens un avenir plus solidaire.

Prochaine initiative publique

Elle aura lieu le 13 mars avec la participation de marie-Aleth GRARD, présidente d'ATD - quart monde qui devrait nous apporter des indications sur l'Etat de la pauvreté/précarité en France et aussi développer la démarche d'ATD : comment « aller vers » et « rendre acteurs » les personnes exclues et fragilisées par la pauvreté ?

Cette réunion de tiendra salle Mandela à 18 h 30.

À suivre ...



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

Une extension de tram nommée désir se noie dans les embouteillages !

« L'homme pressé est déjà mort ! » dit le proverbe berbère...

Serions-nous déjà mort·e·s par asphyxie dans les embouteillages dijonnais qui, comme le révélait un article provenant de notre « PQR » **Le Bien Public** du 15 janvier dernier, ne cessent de progresser dans notre métropole néo-ducale ?

Selon notre chère presse locale qui titrait « Dijon est-elle une ville de plus en plus embouteillée ? » ([lien en fin d'article](#)), nous serions la 22ème ville la plus congestionnée de France. Quant à « l'indice de congestion », il nous classerait au 15ème rang des métropoles sur 22, alors qu'en taille nous sommes la 20ème. L'étude sur laquelle **Tomtom** se fonde et qui sert elle-même de base à l'article du **BP** est assez complexe et n'est pas l'objet principal de cet article. Ceux et celles qui s'y intéressent pourront la retrouver en lien ci-dessous.

Un autre article du magazine **l'Argus** nous apprend, quant à lui, que Paris n'est plus en tête des 10 villes les plus embouteillées de France, mais qu'en revanche, Dijon, classée 22ème, a un indice de gestion qui se dégrade fortement depuis 2023, puisqu'il augmente de 8,8 % (alors que Paris, par exemple, gagne en fluidité).

On pourrait discuter sur le choix de l'extension et/ou du développement de la métropole (selon l'approche, ce sont les côtés pile et face de la même pièce) ; cela ne changera pas la situation établie, et nous souhaitons davantage ici nous pencher sur la question des solutions à choisir et/ou à renforcer pour y faire face. Le même

D'évidence, celle du développement de transports en commun **propres, rapides et structurants** est centrale... Dans cette dernière phrase, l'ensemble des qualificatifs ont leur

importance et doivent être harmonieusement conjugués si l'on souhaite obtenir un réel transfert de charge de mode à mode(s) ; le second étant possiblement pluriel car il s'agit bien de décharger le mode voiture vers un ou différents modes "doux".

L'étude des expériences de plusieurs autres grandes villes nous montre que la solution la plus efficace est très clairement l'extension du tramway associée à un développement de voies cyclables en site propre (qui peuvent être implantées le long des voies tram, mais ne doivent pas côtoyer des circulations routières traditionnelles), avec des carrefours sécurisés.

En fait, nous venons juste de décrire exactement... ce que ne fait pas (ou plus, ou pas assez) Dijon. Des villes comme Strasbourg, Lyon ou encore Toulouse sont, sur ce type de développement, bien meilleures. Notre réseau cyclable métropolitain est minable, en très mauvais état, ne comporte que très peu de voies propres sécurisées, et surtout — là, c'est zéro pointé écarlate — truffé de carrefours assassins et de ruptures de continuité à rendre fou le cycliste dès les 10 premiers tours de roue !

À l'heure actuelle, la métropole rennaise vient d'entreprendre la construction de nouvelles lignes, dites « Trambus », pour compléter, en surface, avec des correspondances, le réseau souterrain de métro. Plusieurs études ont démontré que ce type de transport, outre qu'il n'est pas aussi vertueux pour l'environnement qu'un tram électrique, n'est pas de nature à entraîner de façon évidente le transfert de mode . Autrement dit, c'est avant tout du marketing ; même marchant au gaz, les bus dits "à haut niveau de service" ne sont que... des bus, roulant avec des pneus, sur des voies asphaltées, même si celles-ci sont interdites aux autres véhicules... Cela ne désimpermeabilise pas la ville, ce n'est pas un tramway sur rails (avec le confort que cela comporte), et le but recherché, migrer vers du transport collectif, n'est pas atteint. Pire, une des études démontre que le gain réalisé en économies de construction et d'investissement dans le matériel roulant doit être relativisé : selon une enquête déclarative, les nouveaux clients potentiels ne sont pas convaincus (voir le lien *extension des bus à haut niveau de service à Rennes* en fin d'article).

Intéressons-nous maintenant à notre réseau dijonnais et à ses prévisions d'extension et/ou de diversification, secrets jalousement gardés dans une tradition très électoraliste renforcée par la « néo-ducalisation » du traître socialiste devenu laquais macroniste. Ici la "com" supprime toute autre considération, refusant toute espèce de participation citoyenne à une réflexion en amont avec les intéressé·e·s pour tenir compte de leurs souhaits ou de leurs idées.

Il est tellement plus aisé et rapide de sous-traiter à des boîtes de com associées à des ingénieur·e·s en chambre, frais émoulu·e·s des grandes écoles, souvent urbain·e·s mais ignorant·e·s de la diversité d'âges et d'origines des personnes transportées... C'est ainsi que l'on apprend, au détour d'un article du très Rebsamenolâtre **Actu Dijon** qu'une coûteuse étude dite "de faisabilité" de différents scénarios a été commandée pour la très rondelette somme de 500 000 €... Dans cette étude, bien évidemment, sont mis en avant tous les éléments dont nous venons de démontrer l'incapacité à optimiser un transfert modal efficace et respectueux de l'environnement !

Sans qu'ils soient clairement retenus, les bus à haut niveau de service sont largement privilégiés. Aucune recherche de proposition venant des habitants n'est envisagée à ce stade (bien sûr, il y aura des réunions publiques dites "de concertation" quand les projets seront bouclés), mais rien qui soit de nature à rendre les citoyen·ne·s act·eu·rice·s de leur cités...

Quant aux vélos, il n'en est même pas fait mention ! Les pistes en site propre, — pardon, devrions-nous plutôt dire *LA* piste en site propre, celle entre Mirande et Chevigny Saint Sauveur — pourra rester la première et la seule vraiment agréable encore longtemps...

Les écolo-prolos des quartiers désormais ex-prioritaires n'iront pas à vélo-cargo se mêler aux bobos aristos de la "Haute" dijonnaise ; que ces derniers n'aient crainte !

Le lien vers les énigmatiques mais néanmoins très onéreuses études de faisabilité (le mot est plus beau qu'efficace et démocratique !) se trouve en lien sous la rubrique « Dijon. Extension du réseau de tramway Divia : voici les scénarios envisagés ». Le titre parle de tram, mais le texte s'en éloigne vite pour laisser entrevoir le pire en alternatives au rabais et non concertées.

Encore une chose : si par hasard une réelle extension tram arrivait à voir le jour, une solution adoptée par nos ami·e·s allemand·e·s est d'une rare simplicité, qui n'a d'égale que la praticité de son résultat : c'est la géniale mise en place d'une toute bête plateforme destinée au transport des vélos des passagers à l'avant du tram. C'est à Stuttgart. —————>

On retrouvera le lien sur la plateforme Carfree.fr ci-dessous



Alors, Mesdames et Messieurs les élu·e·s, soyez plus à l'écoute de que les gens qui vivent dans les territoires ont à vous dire ; les choses prendront certes un peu plus de temps, mais elles auront ô combien plus d'efficacité, d'adhésion, de pertinence. Leur caractère démocratique s'intensifiera, et par là même la sociabilisation y gagnera, le vivre ensemble tout autant !

Dans un transport en commun bien adapté, peut-être le critère *rapidité* ne sera-t-il plus le seul qui comptera, mais ceux de la vie sociale, de la culture (lecture, jeux, conversation...), voire d'une certaine lenteur, dont on pourrait prononcer l'éloge, sait-on jamais... Comme au début de ces lignes, le proverbe vaut toujours : « l'homme pressé est déjà mort »

Les habitants de Quetigny et Chevigny ont sûrement plus à dire que vous ne le pensez sur la partie qui les concerne : si nous décidions ensemble de prendre le temps de les écouter, de nous écouter ?

Si vous tentez un passage en force, non concerté, vous trouverez quelques citoyen·ne·s déterminé·e·s sur votre chemin !

Pour aller plus loin, quelques références :

Journal **Le bien Public**, 15 janvier 2025 :

<https://www.bienpublic.com/economie/2025/01/14/dijon-est-elle-de-plus-en-plus-embouteillee>

Étude **Tom Tom** :

Si vous utilisez Firefox, vous pouvez [traduire ce site en français](#), en cliquant sur "traduire" dans la fenêtre de dialogue qui s'ouvre automatiquement.

Sinon, [le site original](#) <https://www.tomtom.com/traffic-index/> n'est pas en anglais très difficile.

Embouteillages : Paris n'est plus en tête du top 10 des villes françaises en 2024. **L'Argus** :

<https://www.largus.fr/actualite-automobile/embouteillages-paris-n-est-plus-en-tete-du-top-10-des-villes-francaises-en-2024-30038156.html>

Bus à haut niveau de service de Rennes. Article encyclopédie libre **Wikipédia** :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bus_%C3%A0_haut_niveau_de_service_de_Rennes

Dijon Extension du réseau de tramway Divia : voici les scénarios envisagés. **Actu Dijon** :

https://actu.fr/bourgogne-franche-comte/dijon_21231/dijon-extension-du-reseau-de-tramway-divia-voici-les-scenarios-envisages_61697586.html

Plarteforme **Carfree.fr** :

<https://carfree.fr/index.php/2013/04/20/velo-tram/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

Le Nouveau Front Populaire à l'épreuve de la censure

Le Parti Socialiste a choisi de sauver le soldat Bayrou. À cause de réelles concessions budgétaires, comme il le prétend ? Ou plutôt pour des raisons moins avouables qui tiennent à des calculs tactiques politiques ? Cette décision n'a pas manqué de faire tanguer une nouvelle fois le Nouveau Front Populaire.

Un budget d'austérité à censurer

Que n'a-t-on entendu ? « La France au bord de la faillite », les « générations futures sacrifiées sur l'autel de la dette », il est « urgent de tailler dans les dépenses », la « facture de l'instabilité politique ». On ne peut certes pas reprocher au PS d'avoir tenté d'infléchir les orientations du budget Barnier repris par Bayrou et d'avoir fait son possible pour imposer l'abandon de la réforme des retraites honnie par les 3/4 de nos concitoyens ; mais pour quels résultats ?

Bayrou n'a pas abandonné la réforme des retraites, il ne l'a même pas suspendue. En refilant le dossier aux partenaires sociaux pour un impossible accord, il a temporisé pour échapper à la censure et sauvegarder l'essentiel de cette réforme.

Quant au budget, malgré quelques concessions sur les contributions minimales et éphémères (1 an !) des plus aisés et des grandes entreprises, la sauvegarde de 4 000 emplois d'enseignants financée par d'autres coupes dans le budget, l'abandon des trois jours de carence maladie pour les fonctionnaires, les repas à 1 € pour les étudiants, etc., ce budget est avant tout un budget de droite, imposé par un 49.3. C'est un des budgets les plus austères de l'histoire de la Ve République, « La baisse des dépenses la plus importante qu'aucun gouvernement n'ait jamais présentée » (Bayrou devant le Sénat).

Des services publics fragilisés, des économies (2,2 Mds €) imposées aux collectivités territoriales.

Les crédits affectés aux grandes politiques publiques sont en baisse de 8 milliards supplémentaires par rapport au budget Barnier. La réduction des moyens de l'Etat se chiffre à 24 milliards d'euros par rapport à 2024 :

- 15% pour le Travail et l'Emploi ;
- 10 % pour l'écologie ;
- 8 % pour l'enseignement supérieur et la recherche ;
- 25 % pour l'aide publique au développement,

Quant aux recettes, qui auraient pu être prélevées chez les plus fortunés et les spécialistes de l'optimisation fiscale pour éviter ces coupes sombres, elles semblent introuvables ou impossibles chez les grandes fortunes. En 2017, les 500 plus grandes fortunes possédaient un peu plus de 20 % du patrimoine global du pays ; en 2024, elles en possédaient 42 % ! (revue *Challenges*).

En ne censurant pas un budget aussi exécrationnel, le PS envoie un très mauvais signal à celles et ceux qui ont voté pour les candidats du NFP en juillet dernier et un programme d'urgence aux antipodes du budget Bayrou. Ce n'était pas faire allégeance à La France Insoumise que de refuser un tel budget, mais rester cohérent avec un programme et une espérance renaissante pour le peuple de Gauche. En affirmant être « dans une opposition franche au gouvernement » tout en refusant de le censurer sur un budget aussi désastreux, il devient inaudible auprès d'un grand nombre d'électeurs du Nouveau Front Populaire.

Comme pour se racheter de sa neutralité opportuniste vis-à-vis de Bayrou, le PS annonce qu'il se réserve d'autres motifs de censure comme « la subversion migratoire ». En quelque sorte, il vote une censure qui n'a aucune chance d'aboutir mais ne vote pas celle qui peut réellement faire tomber le gouvernement...

Si la majorité de nos compatriotes préfèrent assurément la stabilité au désordre et à l'incertitude politique, ils ne préféreront pas les conséquences désastreuses d'un tel budget et du maintien de la réforme des retraites.

Enrayer la machine à perdre

Les stratégies partisanes à l'œuvre en vue des prochaines échéances électorales (législatives, municipales, présidentielles anticipées ou pas) sont étalées au grand jour. Elles visent la conquête de l'hégémonie à Gauche pour les deux principales forces du NFP au détriment de la dynamique unitaire nécessaire pour l'emporter lors des prochains scrutins. Stratégies compétitives vouées à l'échec, comme vient de le montrer à nouveau l'élection municipale de Villeneuve-Saint-Georges, dans l'Essonne, où la Gauche désunie a été battue dans une des communes les plus pauvres de l'Hexagone par une Droite pourtant divisée.

La nécessité de l'Union n'a pas disparu avec la NUPES. Elle est réapparue sous forme de NFP, et personne, pas même Mélenchon, ne peut décréter l'amputation du NFP de l'un de ses membres, en l'occurrence le PS, parce qu'il n'a pas obtempéré à la censure... Les mauvais procès et les insultes entre partenaires ne facilitent pas la dynamique populaire !

L'Union de la Gauche est une chose beaucoup trop sérieuse pour être laissée aux seules mains des responsables nationaux des partis ou des parlementaires qui, pour la plupart, se gardent

bien de la faire exister sur le terrain. Elle appartient à des millions de personnes qui l'ont adoptée en juillet dernier, ce qui leur donne le droit de devenir acteurs dans les localités, les entreprises, les universités, et pas seulement rester électeurs sans pouvoir.

Il est urgent d'enrayer la machine à perdre qui s'est remise en route à la faveur des prétentions partidaires peu soucieuses de la volonté d'union de millions d'électeurs. Pour que la Gauche puisse accéder au pouvoir et faire appliquer un programme de transformation qui change vraiment la vie de millions de nos concitoyens, l'heure est à l'union et non aux querelles. Faute d'unité, voulue, entretenue et cultivée, c'est le pire qui s'annonce. Sous peu !



Rebs cumule et accumule !

Le président de la Métropole François Rebsamen, au prétexte qu'il a abandonné son fauteuil de maire et la rémunération qui va avec, a augmenté son indemnité à 145 % de l'indice terminal de la fonction publique (maximum prévu par la loi), la portant à 5 960 € brut par mois, soit près de 25 000 € d'augmentation par an. Même la droite a protesté, appelant à montrer une solidarité vis à vis des citoyens à qui on demande des efforts... Mais ne tombons pas dans la démagogie !

Depuis, notre président a été nommé ministre, lui qui disait il y a quelque temps, en forme de boutade, qu'il ne souhaitait pas être ministre, « sauf Premier »... Il ne compte pas abandonner le poste de président de la Métropole, lui qui disait que cumuler les fonctions de maire et de président de la Métropole était trop lourd et qu'il se sentait fatigué. Il a dit : « Je pense que je pourrai m'en occuper plus et mieux que je ne l'ai fait jusqu'à présent ». À croire que la fonction de ministre est moins fatigante que la fonction de maire, ou qu'être nommé ministre redonne des forces... ou les deux ! Contrairement à d'autres élus (par exemple le Premier ministre) qui cumulent fonction de maire et de ministre, il avait prévu de cumuler aussi les rémunérations, avant de faire machine arrière et d'y renoncer devant le Conseil métropolitain du 30 janvier, bien qu'il ait été « très à l'aise avec ça ».

Mais le problème reste quand même essentiellement politique. L'opportunisme du personnage et son absence de valeurs apparaissent clairement quand, après avoir dit qu'il ne respectait pas le RN, il accepte, en même temps, d'appartenir à un gouvernement qui comprend Retailleau et Darmanin. Ces ministres de « droite extrême », pour ne pas dire d'extrême droite, à peine installés, ont démarré une politique de répression et de discrimination pour Retailleau, encore plus préoccupante pour les droits et le respects des

exilés que les politiques menées jusque-là. La suppression de la circulaire dite « Valls », qui permettait bon an mal an de régulariser quelques exilés (13 400 personnes de 2019 à 2023), et son remplacement intimant aux préfets de ne régulariser qu'au compte-gouttes ne va qu'aggraver les situations des réfugiés et les pousser à la clandestinité. Quant à Darmanin, sa seule préoccupation comme Garde des Sceaux, c'est d'augmenter la répression du trafic de drogue, comme si c'était la seule façon de lutter contre, et surtout comme si c'était l'unique sujet de préoccupation pour la Justice !

Certes, lorsque François Rebsamen était ministre du Travail sous le quinquennat Hollande, il nous avait habitués à une politique antisociale (préparation de la loi Travail, chasse aux chômeurs payés à ne rien faire) ; mais s'allier avec la droite extrême, sous la direction d'un Premier ministre qui reconnaît le « sentiment de submersion » n'est pas un problème pour le fondateur de la « Fédération Progressiste ».



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

L'accueil (trop ?) bienveillant de la municipalité à Vatel

Le 22 janvier, le maire de Quetigny invitait, salle de la Manivelle à la Parenthèse, les habitants des quartiers Atrias, Vieux village et Centre-ville à une réunion sur l'aménagement du terrain de l'ancienne ENITA (École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles), cédé au premier groupe mondial de l'Enseignement du Management de l'Hôtellerie-Tourisme : Vatel...

S'y sont exprimés Rémi Hillaire, président de la S.A.R.L. Partim (représentant Vatel), Luc Lemarchand, architecte du projet, et Stefen Rul, directeur du développement d'Océanis - promotion immobilière.

La présentation du projet par l'architecte a montré un réel souci de respecter l'héritage urbanistique de Quetigny et nos préoccupations d'aujourd'hui :

- utilisation de la pâte de verre de couleur, chère à l'architecte paysagiste et plasticien Bernard Lassus, et qui respecte l'identité de notre ville
- prise en compte des impératifs écologiques : nombreux arbres (dont la rangée de peupliers, conservée côté est), pas de gazon ras, végétation variée, tenant compte du réchauffement climatique, toitures végétalisées, revêtements de sols extérieurs poreux et drainants
- souci de l'harmonie des volumes (décrochements, voies pénétrantes séparées pour piétons et voitures)
- volonté de limiter les problèmes de circulation (soulignés par des personnes du quartier présentes à la réunion) grâce à une double entrée (côté avenue du 8 mai et côté boulevard Olivier de Serres).

Nous sommes beaucoup plus réservés sur la pertinence pédagogique, économique et sociale du projet, contrairement aux représentant·e·s de la majorité municipale, venu·e·s en nombre

et qui n'ont certes pas été avares d'applaudissements (un conseiller municipal de la liste de droite de Monsieur Kencker a, lui aussi, exprimé sa satisfaction)...

Lorsque nous avons regretté à nouveau que la vente du terrain, après de coûteux travaux (de désamiantage et de déconstruction) payés par la commune (avec une aide du « fonds vert » des ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique) se fasse au bénéfice d'une entreprise privée et non d'un service public, le maire a répété qu'il n'aurait pas été contre un investissement de l'État, mais que celui-ci n'a rien proposé...

Vatel ouvrira un hôtel d'application 4 étoiles de 50 chambres et un restaurant pédagogique (si nous avons bien compris, un « food court », aire de restauration proposant plusieurs types de plats que l'on va retirer à différents comptoirs avec un plateau), et Vatel s'engage à ne pas faire de concurrence déloyale aux artisans et hôteliers de la ville.

Sur les 30 millions d'euros d'investissement, les deux tiers sont à la charge de Vatel. Une partie du terrain (côté sud-est) est réservée à des logements (ce qui permet d'alléger les dépenses de la commune). La première rentrée est prévue en septembre 2027, pour 150 élèves sortant du collège, et il devrait y en avoir 450 en 2030.

À certaines questions des riverains sur les risques de prolifération automobile dans un quartier déjà engorgé, les intervenants ont répondu (sans toujours convaincre) qu'« entre 16 et 20 ans on n'a pas de voiture », et que le tram a été un élément déterminant du choix du site par Vatel.

Au cœur des débats, Monsieur Hillaire s'est longuement exprimé, avec enthousiasme et une indéniable force de persuasion, sur l'apport de ce « campus » à notre ville. Il a souligné que le site quetignois était le principal — *et donc celui de Dijon (rue Sully, dédié à des formations de reconversion pour un public de 20 à 40 ans), secondaire ?* —, que l'identité de Vatel était forte, avec un uniforme pour les élèves, qui « portent fièrement le titre de Vatéliens » — *pour les comparer aux polytechniciens, aux centraliens, aux normaliens ?* —, et qu'étudier à Vatel « les formera à l'excellence ». Une brochure en papier glacé circulait dans le public, présentant de jeunes étudiant·e·s de Vatel, souriant·e·s et bien propres sur elles-et-eux, à travers le monde (Los Angeles, Buenos Aires, Abidjan, Moscou, Singapour...), censé·e·s contribuer au rayonnement de Vatel et de la France...

Nous avons posé quelques questions, dont une sur le coût des études. Il nous a été répondu qu'elles seraient gratuites pour les "Vatéliens", car financées par les « partenaires » de Vatel... Un peu interloqué·e·s par cette sidérante philanthropie, nous avons finalement compris ce qui ne nous a jamais été dit clairement dans cette séance de "public relations"... Il y a **deux sortes** d'écoles Vatel :

- les "**Vatel Business Schools**", qui forment des managers (niveau Bachelor et MBA) dans 54 écoles de 31 pays, avec des frais d'inscription très élevés. En France, ces écoles proposent aussi des formations en alternance qui permettent de rémunérer les étudiants. Ce sont ces écoles qui jouiraient de l'excellente réputation dont Vatel se vante *.

- les "**Vatel Academies**" comme la « nôtre » (présentée par les intervenants comme « le 55ème campus », qui formera des employés (cuisiniers, serveurs, pâtisseries...), dont la première vient d'ouvrir à Lyon (en septembre 2024), et dont les revenus sont assurés par les organismes de formation professionnelle, les OPCO (« opérateurs de compétences ») ; ceux-ci récoltent les

cotisations obligatoires des entreprises pour la formation professionnelle. L'École Vatel, sur Quetigny, sera donc un des CFA privés (centre de formation des apprentis) du niveau du secondaire dont la rentabilité est la plus forte : 19,3 % en 2021 en moyenne (rapport de France Compétences).

Vatel Quetigny gagnera donc sur tous les tableaux : un terrain très peu cher (1,57 million d'€ H.T. pour une surface de 16 012 m²), un aménagement de plus de 1,7 million d'€ gratuit (car financé par la Commune) et un taux de rentabilité élevé. En matière de défense de l'enseignement public et de gestion des finances communales, on peut faire mieux !

Le flou a été entretenu tout au long de la soirée... C'est dommage, car Vatel n'a aucune expérience dans ce type de formation ! Pour ce qui est du niveau d'études, une comparaison pertinente serait, non pas le Bachelor « hôtellerie et tourisme » de l'école Vatel de Paris (XVII^{ème}) par exemple, mais le centre AFPA de Chevigny-Saint-Sauveur, ce qui n'a évidemment rien de déshonorant, mais qui aurait dû être précisé d'emblée !

Souhaitons, en tout cas, que les futurs élèves de Vatel-Quetigny bénéficient d'un enseignement de qualité, et que le souvenir du grand et prestigieux François Vatel, pâtissier-traiteur, intendant et maître d'hôtel du Grand Condé au château de Vaux-le-Vicomte, les inspire... sans toutefois pousser la passion de leur métier jusqu'à l'imiter, puisque cet illustre éponyme est surtout connu pour s'être fait une sorte de *hara-kiri* (à la mode du Grand Siècle, avec une épée), se jugeant déshonoré : sa commande de poisson pour des centaines de convives au déjeuner du 24 avril 1671 n'était pas arrivée à l'heure prévue !

* N'oublions pas, cependant, qu'elles ont été « épinglées » par la presse à plusieurs reprises. Ainsi, [Mediacités](#) a révélé que les étudiant·e·s sont « exploité·e·s » par Vatel : soumis·es à des droits d'inscription très élevés, iels sont formé·e·s certes par des enseignants, mais aussi par des élèves des classes supérieures, censé·e·s « transmettre » leur savoir récemment acquis, et travaillent dans les établissements du groupe (une semaine sur deux) sans être rémunérés, alors que le coût de la formation est déjà très élevé !

Et une publication à laquelle nous faisons rarement référence, [le Figaro-étudiant](#) (!) nous apprend qu'en mars 2023, sur le site de Paris, les étudiants en troisième année de management hôtelier ont refusé d'assister au cours de cuisine, dénonçant les comportements de certains professeurs s'apparentant à du « harcèlement sexuel et moral »... Vatel n'est pas un Empire mirifique !



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

Interview : conflit social à la mairie de Quetigny

Événement rare et important dans notre ville : une grève du personnel municipal a eu un impact significatif chez les habitants de Quetigny, qui ont découvert à cette occasion les revendications et les souffrances de personnes qui travaillent pour nous, dans des conditions souvent bien difficiles. Nous avons rencontré les représentant-e-s de la Coordination Syndicale Départementale CGT Côte d'Or, Sonia Chouchi et Cyril Vierjan, qui ont très volontiers, ainsi qu'un agent, répondu à nos questions.

Lorsque nous avons appris l'existence de ce conflit social à la mairie de Quetigny, nous avons été assez surpris. Ce n'est pas banal, surtout dans une municipalité de gauche... Quels sont les principales raisons du mouvement ?

Cyril : Il est clair que, depuis un moment, les choses couvent... Problématiques dans les services, problématiques de non-remplacement d'agents, problèmes de primes. La ville de Quetigny est entrée, en janvier 2024, en zone QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, anciennement ZUS, Zones Urbaines Sensibles). Michel Bachelard avait maintenu la prime pour les agents, via l'I.F.S.E. (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) quand Quetigny a cessé d'être en Z.U.S. en 2018.

En janvier 2024, les agents récupèrent la N.B.I. (Nouvelle Bonification Indiciaire) et, dans le même temps, on leur retire un montant identique sur leur I.F.S.E. Une mesure identique a été jugée illégale par le tribunal de Nîmes en février 2024. Les agents sont bien remontés par ce problème, ainsi que par le manque de personnel dans les services.

Nous sommes allés vous voir le vendredi 17 janvier devant la mairie, pour vous apporter notre soutien, et pour comprendre les raisons de votre mobilisation. Nous avons constaté que vous étiez nombreux-ses et déterminé-e-s, que le mouvement était fort suivi, dans plusieurs services

municipaux différents. Pouvez-vous nous donner des chiffres à ce sujet ?

Cyril : 43 agents en grève sur 200 selon les chiffres d'agents déclarés grévistes transmis par la mairie, soit environ 25 % , malgré des actions de démobilisation, des pressions hiérarchiques, etc. Certains agents n'ont pas fait grève, ou simplement ne sont pas sortis devant la mairie.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples significatifs des difficultés que vous avez rencontrées ? Quels sont les services municipaux où se posent le plus de problèmes ? Selon vous, pourquoi ?

Sonia et Cyril : Ce sont les services enfance-jeunesse, Château Services / C.C.A.S., France services, qui travaillent dans des conditions dégradées.

Agent : La crèche tourne bien. L'encadrement est correct, et nous avons des remplacements quand il y a des absences prolongées. Les revendications à la crèche tournent sur la revalorisation des salaires, la prime petite enfance promise par le gouvernement, la titularisation des agents et la revalorisation de la Nouvelle Bonification Indiciaire de la fonction publique...

Sonia : Un agent supplémentaire pour encadrer les enfants à l'entrée du collège serait bien... mais cela n'existe pas à Quetigny !

Il y a aussi un problème sur l'évaluation des agents. Ils sont évalués par des N + 1 ou N + 2 venant d'autres services, donc qui ne travaillent pas avec eux. Monsieur le Maire trouve ça normal !

Cyril : La médiathèque *La Parenthèse*... Très beau bâtiment, très cher, ouvert il y a un peu moins d'un an. C'est donc depuis plus d'un an que les agents attendent du personnel ! Le lieu est attrayant, et donc a amené plus d'inscriptions. Les agents absorbent la charge de travail supplémentaire des personnes non recrutées ou en arrêt maladie. La vitrine est belle, mais faut-il encore mettre le personnel nécessaire à l'intérieur de cette vitrine pour la faire fonctionner dans de bonnes CONDITIONS pour tous ! On me répond, par l'intermédiaire du Directeur Général des Services, que c'est en raison de contraintes budgétaires... mais une D.G.A. (Directrice Générale Adjointe de collectivité ou d'établissement public) a été embauchée, alors que, derrière, le personnel est en souffrance !

C'était moins tendu, avant ?

Sonia et Cyril : Après beaucoup d'échanges avec les agents, il s'avère qu'avec l'ancienne municipalité conduite par Michel Bachelard, il y avait plus d'humanité... Les demandes et problématiques sont moins entendues qu'auparavant. Les surcharges de travail sont plus nombreuses.

Y a-t-il eu un "effet Métropole" dans la dégradation des conditions de travail ?

Le fait d'être métropolisé a changé les choses. Des compétences sont parties, ou ont été transférées à la métropole. Par exemple, les agents informaticiens travaillent à distance, alors qu'ils aimaient bien leurs tâches sur Quetigny. Ils pouvaient intervenir très rapidement puisqu'ils étaient sur place, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

À la présentation de ses vœux (le soir de la grève), le maire a bien marqué le fait que les employés municipaux touchaient une prime...

Sonia : D'après le maire, les agents seraient mieux payés à Quetigny (13ème mois) qu'à Dijon... J'en doute ! En tout cas, à Dijon, les agents sont moins surchargés et subissent moins de maltraitance.

France Services rencontre-t-il des difficultés particulières ?

Cyril : Suite à des problèmes de "management" avec le chef de service pour 3 ou 4 agents, il a été décidé d'éclater le service ; des agent·e·s ont été déplacé·e·s sur des postes non choisis, par exemple sur un poste de comptabilité au service Enfance-Jeunesse. D'où moins d'agents pour gérer France Services, et donc importante surcharge de travail.

Par quelles organisations syndicales êtes-vous soutenu·e·s ?

Sonia : Seule la C.G.T. est présente actuellement.

Quelles actions ont été menées ? En préparez-vous d'autres ?

Sonia : Depuis 2014, il y a une distribution d'informations très régulièrement. Nous avons aussi mis en place des H.M.I. (Heures Mensuelles d'Info Syndicale) sur Quetigny, nous avons eu très peu d'agents car ceux-ci doivent déclarer à leur employeur qu'ils se rendent à ces heures d'infos. Et bien sûr, nous recevons des appels téléphoniques de personnes rencontrant des problèmes...

Les risques appelés "psycho-sociaux" sont importants. L'employeur est responsable de la santé physique, mentale et morale de ses agent·e·s. La souffrance au travail est une réalité.

Cyril : Le maire a assuré une entrevue avec la C.G.T. et les élu·e·s du personnel C.G.T. avant la grève, une autre le jour de la grève.

Il les rencontrera aussi dans leurs services une heure ou une heure trente. Une démarche de "Démocratie Sociale" devrait être mise en place, avec une participation de la C.G.T. et des agents ! Les contours de cette démarche restent à fixer...

Nous verrons l'utilité de cette démarche et nous ne nous laisserons pas enfermer dans de la réunionite aigüe qui ne sert pas à grand-chose, sauf à dire : « On fait un pas vers vous, on discute pour le bien des agents, pour améliorer leurs conditions de travail »... Si nous constatons qu'il n'y a rien de concret derrière et notamment des vrais recrutements très rapidement, nous quitterons cette initiative si c'est juste pour marquer des points en disant : « on vous écoute », quoi !

Un tract de la CGT est prévu très rapidement, il sera distribué le 7 février afin de faire un retour aux agents sur les avancées du dossier et de les informer des engagements du Maire.

Après cette action, en préparez-vous d'autres ?

Cyril : Un document va être distribué, et après, on verra. Nous, on ne fait rien sans les agents, ce sont eux qui décident.

Au sujet de la rencontre avec le maire, la première adjointe, le Directeur Général des Services,

une Directrice Générale Adjointe et le Directeur des Ressources Humaines le matin même du mouvement, vous contestez, bien sûr, le mot « négociations » ?

Sonia : Oui, le maire est resté très factuel sur le tract, il a retenu ce qui l'arrangeait. Il n'a pas supporté cette action.

Cyril : En chœur, le maire, la première adjointe et le DGS ont dit — en gros — « à la mairie de Quetigny, tout va bien »... alors que c'est loin d'être le cas ! On peut mettre la tête dans le sable, à mon avis ça ne va rien résoudre.

Cela a permis de faire constater à l'autorité territoriale que la CGT ne racontait pas de mensonges, qu'il existait de vrais problèmes, les agents ont pu s'exprimer librement, nous espérons simplement que cela n'aura pas de retombées sur les agents et que par exemple « le DGS continuera à dire BONJOUR à l'ensemble des agents présents ».

Pensez-vous que les grévistes, les agents en général, se sentent soutenus par les habitants de Quetigny ?

Cyril : Il n'y a pas eu d'action menée en direction des usagers. Ça peut être une étape à venir, par exemple au sujet de la crèche ou du sous-effectif à la médiathèque ; ça peut être aussi d'informer les usagers par rapport aux conditions de travail qu'ils subissent, mais pour l'instant, ça n'a pas encore été exploité. Alors oui, il y a des habitants qui disent régulièrement aux agents leur soutien, mais pour l'instant, c'est loin d'être une majorité.

Sonia : Oui, mais cette action a aussi permis aux usagers de prendre connaissance de ce qui se passe.

En effet, c'est une découverte pour beaucoup de gens, et nous compris !

Sonia : C'est passé aux infos du journal de France 3 Bourgogne, sur France Bleu, mais aussi sur Dijon Actualité ainsi que le Bien Public, ça leur permet de savoir ce qui se passe dans leur commune.

Le fait que Quetigny soit une ville de gauche a conduit les journalistes à se précipiter !

Sonia : En effet, ça a eu un retentissement sur toute la métropole, et il faut que les usagers soient au courant, parce que, comme disait Cyril, c'est du berceau aux seniors ! Il y a de réels problèmes, et des conditions d'accueil inadéquates. Soit, il y a une nouvelle crèche ; soit, il y a une belle médiathèque ; soit, pour les locaux, pas de problème ; mais il faut respecter les agents !

Cyril : Vous prenez l'exemple de la crèche. Autrefois, les repas étaient cuisinés sur place. Maintenant, au prétexte qu'on ne trouve pas d'agents pour préparer les repas, on fait appel à une société extérieure... Ça affecte la qualité du repas, les usagers sont mécontents, et c'est un bout de service public qui disparaît ! Quand c'est une ville de droite qui fait ça, ça ne m'étonne pas, mais Quetigny, quand même...

Les usagers, je pense qu'ils en sont aussi conscients, et que ça les dérange aussi. Quand je dis à Monsieur le Maire que je me demande s'il est vraiment de gauche, il n'apprécie pas trop !... mais je le ressens de cette façon-là par rapport aux choix politiques en direction des agents !

En tout cas, le mouvement constitue une prise de conscience.

Sonia : Il a intérêt à prendre en compte les conditions de travail des agents avant les élections !

Cyril : Oui, parce que la C.G.T. va lui coller aux baskets... On ne va pas laisser tomber.

Êtes-vous confiants ?

Cyril : Oui, bien sûr ! Ce que veulent les agents pour qui nous nous battons, dans l'immédiat, c'est des recrutements, sur les postes qui ont été promis, notamment à la médiathèque, à la maison de l'enfance et à Château Services, où les agents travaillent dans des conditions très dégradées.

Agent : C'est une question de pouvoir d'achat, pas d'effectifs ; et de titularisation du personnel en emplois précaires.

Sonia : Il y a aussi l'animation ! Il y avait pas mal d'animateurs devant la mairie vendredi... Et puis, ça reste des emplois précaires. Ils n'ont pas forcément des emplois à plein temps, ils ne sont pas forcément fonctionnaires, même s'ils sont « cédés ».

Cyril : Ce qui est revendiqué aussi par le service « jeunesse », c'est de ne plus être dans un local inadapté. Avant, ils étaient aux Cèdres (jusqu'en 2017, je crois) ; le bâtiment n'étant plus aux normes, ils ont été transférés aux Huches, et actuellement, pour le primaire (pas pour la maternelle), ils sont obligés de partager les locaux avec les enseignants. Ça fait contraste avec la médiathèque à plus de 5 millions d'euros, et avec la crèche à 3 millions... c'est ce qu'on appelle des choix politiques !

... ce qui ne remet pas en cause le principe et la création de la Parenthèse, un beau bâtiment, à condition qu'il y ait des usagers nombreux et satisfaits, ce qui semble être le cas...

En revanche, on peut critiquer le maire pour ses propos menaçants : à l'avenir, dans une situation comparable, il réfléchira deux fois avant d'accorder une prime ! Qu'en pensez-vous ?

Cyril : Lors de l'entretien avec les agents le vendredi, il a dit que la C.A.F. s'était engagée à accorder, chaque mois, 150 € pour les agents des crèches privées et 100 € pour ceux des crèches publiques. Et la municipalité a décidé de ne pas mettre ces aides en place, parce qu'elle ne savait pas si cela allait être pérennisé : le financement était prévu pour trois ans, sans trop savoir ce qu'il en serait au-delà... Difficile à comprendre pour les agents, privés de ces sommes au moins pour les trois premières années ! 100 € par mois, ça compte quand on est dans le bas des grilles indiciaires ! Et c'est bien un choix qui a été fait par la ville.

Agent : Pour les personnels de crèche, c'est avant tout une reconnaissance de leur métier qui s'exprime à travers le versement de cette prime, à côté du 13ème mois qui est versée à l'ensemble des agents quetignois. Et si les agents PE savent qu'elle n'est pas pérenne dès le départ, ils sont informés et c'est très bien. C'est toujours du "beurre dans les épinards" durant quelques mois...

Le soir même de la grève, nous étions à la cérémonie des vœux à Mendès-France. Le maire y a d'ailleurs fait allusion aux primes (ce n'était pas vraiment le lieu). Certains agents grévistes

étaient présents ; que pensez-vous de cette participation ?

Cyril : Il faut dire que la date de la mobilisation n'a pas été choisie par hasard ! On a même hésité longuement à distribuer des tracts à l'entrée de la salle... C'était pour marquer le coup. Ça a dû les perturber toute la journée de se demander s'il y aurait un comité d'accueil ! (*rires*). Après, voilà ; tous les employés municipaux n'étaient pas en grève...

Sonia : Et le préavis de grève comportait la mention « d'une heure à une journée ». Chaque agent a fait son choix. Et puis, certains cadres, par exemple, ont choisi de faire grève sans se mettre en avant. Ça ne concerne pas que les agents de catégorie C !

Depuis le 17 janvier, le climat est-il devenu plus serein ?

Cyril : Quand on a commencé l'entretien du vendredi 17 au matin avec le maire, la première chose que j'ai dite est que les salariés qui avaient choisi d'être là et de s'exprimer devant le maire ne devaient en subir aucune conséquence. Ce que le Maire et le DGS ont tout de suite dénoncé en me demandant pourquoi je disais ça.

Pourtant, il y a une personne salariée à qui, depuis le lundi suivant, son autorité hiérarchique ne dit plus « bonjour ». Vous savez, le climat est pesant... Certains comportements doivent être améliorés ! Et cela ne date pas d'hier...

Qu'est-ce qui vous paraît le plus urgent ou important pour l'avenir ?

Cyril : Je peux vous dire que les agents ont élaboré toute une liste de ce qui n'allait pas :

- le recrutement sur les postes qui avaient été promis
- les conditions de travail à améliorer
- la prise en considération des problématiques des agents

Sonia : - et leur évolution de carrière.

Quelqu'un nous a dit que les problèmes concernaient surtout les personnes qui exercent dans les services « internes », et moins les agents travaillant à l'extérieur. Est-ce aussi votre constat ?

Cyril : Eh bien, on a appris qu'il y a des problèmes aussi dans les services techniques. Il est vrai qu'on a un peu de mal à entrer dans ce type de services ; il y a beaucoup d'hommes, qui hésitent à prendre la parole, et pas forcément de relais au sein des élus du personnel dans ces services.

Sonia : On ne les a pas encore vus. Ils sont plus à l'extérieur, entre eux. Mais on sait qu'il y a des gens en souffrance.

Depuis le 17 janvier, le climat est-il devenu plus serein ?

Sonia : Eh bien non ! Les tensions demeurent...



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

Longue vie à l'Eldo !

Nous écrivons ce très court article juste pour nous réjouir du fait que notre estimé "confrère" (osons le mot, même si nous ne courons pas tout-à-fait dans la même catégorie...) **L'Humanité** ait publié le 14 janvier dernier, sous la plume d'Eugénie Barbezat, un ["papier" pleine page](#) sur notre cher Eldorado, le seul cinéma indépendant de Dijon. Il y évoque son architecture, sa riche histoire, ses activités, sa convivialité, et dresse un portrait de son gérant Mathias Chouquer, qui raconte ses expériences, ses handicaps, ses succès, ses difficultés financières. Lisez cet article, il le mérite ! Nous aimons l'Eldo, nous savons sa fragilité, mais nous nous réjouissons de ce que ses ambitions demeurent intactes. Continuons de le fréquenter et de nous enrichir de son éclectisme et de ses hardiesses, encourageons nos proches (surtout depuis que le ciné Cap Vert, bouloché par Pathé, n'est plus l'ami des Cousis : voir ici notre article de septembre 2021) à y passer de longs moments de distraction et de culture. Longue vie à l'Eldo !



ALLOCATIONS FAMILIALES **MSA** **santé famille retraite services** **Demande de RSA (Revenu de Solidarité Active)** **cerfa**

Art. L. 262-1 du code de l'action sociale et des familles

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

► Vous-même

Madame Monsieur

Nom de famille (de naissance) : _____

Nom d'usage s'il y a lieu : _____
(du conjoint, ex-conjoint, père et/ou mère)

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance : _____

Pays de naissance : _____

Commune : _____ Département : _____

Nationalité : _____

Française EEE* ou Suisse Autre

** Voir liste des pays en dernière page*

Date d'entrée en France si vous résidez à l'étranger : _____

Numéro de sécurité sociale : _____

Êtes-vous inscrit(e) à la Caf/MSA de votre département de résidence ?

oui non

N° allocataire : _____

Êtes-vous inscrit(e) ou avez-vous été inscrit(e) à un autre organisme ?

oui à la Caf MSA Autre non

dans le département : _____

► Votre Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)

Madame Monsieur

Nom de famille (de naissance) : _____

Nom d'usage s'il y a lieu : _____
(du conjoint, ex-conjoint, père et/ou mère)

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance : _____

Pays de naissance : _____

Commune : _____ Département : _____

Nationalité : _____

Française EEE* ou Suisse Autre

** Voir liste des pays en dernière page*

Date d'entrée en France si il(elle) résidait à l'étranger : _____

Numéro de sécurité sociale : _____

Est-il(elle) inscrit(e) à la Caf/MSA de son département de résidence ?

oui non

N° allocataire : _____

Est-il(elle) inscrit(e) ou a-t-il(elle) été inscrit(e) à un autre organisme ?

oui à la Caf MSA Autre non

dans le département : _____

► Votre adresse complète



La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

Réforme du RSA : une nouvelle arme anti-pauvres ?

Depuis le 1er janvier 2025, le versement du RSA à tous ses bénéficiaires est conditionné à la réalisation de 15 heures d'activité hebdomadaires. « Un pognon de dingue » (635,70 euros pour un allocataire célibataire) que nos responsables gouvernementaux ne supportent pas de voir distribuer sans imposer aux plus pauvres de nouvelles contraintes dans une prétendue « logique d'activation » vers l'emploi... Certains s'en réjouissent déjà, convaincus qu'il était temps d'imposer des conditions à ces chômeurs installés dans la marginalité ou le refus de chercher réellement un emploi. Avec 1,83 million de bénéficiaires et 15 milliards d'euros par an (allocation + accompagnement) en 2023, le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une des prestations importantes de notre système de redistribution sociale.

15 heures ! Pour quelle activité ?

La logique d'activation et de responsabilisation qui soutient officiellement cette réforme peut paraître séduisante, mais elle ne tient pas devant la réalité.

Si la question de l'insertion est évidemment posée et ardemment souhaitée, en premier lieu, par les bénéficiaires, on imagine mal comment l'obligation d'heures d'activité pourrait l'améliorer. Comment réaliser une insertion durable avec un accompagnement de qualité, lorsque les agences de France Travail sont pleines et que le projet de budget 2025 prévoit la suppression de 500 de ses emplois ? La défenseure des droits, Claire Hédon, a vivement critiqué, dès le projet de loi de 2023, cette réforme précipitée, sans moyens conséquents, incapable d'offrir aux allocataires un accompagnement de qualité. Entre la rédaction d'un C.V., l'accompagnement d'un enfant malade chez le médecin, l'immersion ou le stage en entreprise, le rendez-vous pour un travail, c'est le plus grand flou, sans mesure du temps passé. Dans

la phase expérimentale, la majorité des 47 territoires où 42 000 personnes ont été suivies n'ont pas réussi à proposer ces 15 heures.

La plupart du temps, les heures « en autonomie » (que l'allocataire déclare) ont constitué l'essentiel des heures effectuées. Les heures utiles et efficaces pour l'insertion sont très réduites, et le retour à l'emploi « stable » (supérieur à 6 mois) ne représente que 17 %, alors que cette expérimentation s'est accompagnée de moyens importants que l'on ne retrouvera pas pour le dispositif généralisé : 160 millions d'€ prévus dans le projet de budget alors que le Secours Catholique estime les besoins à 1,8 milliard d'€ pour un accompagnement de qualité !

Malgré le discours officiel qui se veut rassurant sur le principe que tout travail doit être rémunéré, il est à craindre que nombre d'entreprises y voient un effet d'aubaine en multipliant les « immersions » et « stages » en entreprises... peu ou pas rémunérés.

Et quels contrôles effectuer ? Le travail, les stages, les rendez-vous chez le médecin, l'accompagnement des enfants à l'école ? Jusqu'où le contrôle peut-il être intrusif ? Faudra-t-il justifier d'un rendez-vous à l'hôpital ou avec la maîtresse d'école ?

« Une loi qui génère de la peur, de l'angoisse de tout perdre »

Le préambule de la constitution de 1946 fait obligation à l'État de garantir aux plus vulnérables des moyens convenables d'existence. Or, avec cette loi de 2023, non seulement le RSA ne constitue pas un moyen convenable d'existence, mais il induit des pressions et des contraintes supplémentaires. Le contrat d'engagement que signe chaque

allocataire contient des questions inacceptables : « Comment levez-vous vos frais financiers ? Vos problèmes de mobilité ? Vos contraintes familiales ? ». L'orientation vers un organisme d'accompagnement se fait par algorithme sur la base des infos données par les allocataires. « On nous enlève encore de notre dignité ». L'obligation des 15 heures et la peur des sanctions génèrent beaucoup d'inquiétude. Les sanctions, qui peuvent aller jusqu'à la suppression totale de l'allocation, se sont révélées arbitraires dans le cadre de l'expérimentation : aucune

Le RSA en quelques chiffres *

- *Le RSA a remplacé le RMI en 2009. Avec 1,83 millions de foyers bénéficiaires ce sont 3,78 millions de personnes (conjointes et enfants) qui sont couvertes par ce dispositif pour un coût total de 15 milliards d'euros en 2024.*
- *Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti. Au 1er avril 2024, le montant mensuel forfaitaire pour une personne seule et sans enfant est de 635,71 €, de 953,57 € pour un couple sans enfant, 1088,44 € pour une personne seule avec un enfant.*
- *Le RSA s'adresse aux personnes âgées d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître, qui résident en France. Il est versé par les caisses d'allocations familiales (CAF) et de la Mutualité sociale agricole (MSA)*
- *Plus de la moitié des foyers allocataires sont des personnes seules et sans enfant et un tiers des familles monoparentales.*
- *Près des deux tiers sont dans le RSA depuis plus de 2 ans et 45 % ont moins de 40 ans.*

* Voir aussi :

[Drees - Le revenu de solidarité active.pdf](#)

sanction dans l'agglomération lyonnaise (écologiste), mais plus de 2500 dans le département du Nord (droite). Quand on sait que plus de 80 % des allocataires (Secours Catholique) vivent en dessous du seuil de très grande pauvreté (< 811 €), comment peut-on, par des sanctions, priver une personne de ses besoins élémentaires, et donc de son reste à vivre ?

Avec cette obsession du chiffre de retour à l'emploi, n'importe quel emploi, n'importe comment, sous peine de sanctions, le risque est grand d'enfermer des millions de personnes encore plus dans la pauvreté et la désespérance vis-à-vis d'un service public qui semble, à travers cette loi, perdre la boussole. Selon le Secours catholique (rapport de novembre 2024), 36 % des personnes éligibles ne demandent pas le RSA, soit + 10,8 % en 10 ans.

Inverser les responsabilités

Au lieu de culpabiliser les allocataires du RSA en appuyant sur la responsabilité individuelle et en accentuant les pressions insupportables sur les plus pauvres, c'est bien la responsabilité d'une société et d'un État incapable d'offrir un emploi ou un accompagnement de qualité pour y accéder qu'il faut mettre en cause. La responsabilité est inversée, alors qu'on devrait plutôt s'interroger sur les échecs de notre société et des politiques mises en oeuvre.

Les organismes de solidarité et la Défenseure des droits dénoncent le caractère précipité et délétère de cette réforme dont la généralisation relève davantage de l'acharnement que du progrès. ATD quart monde, le Secours Catholique et Aequitaz, signataires d'un premier bilan de la phase expérimentale, demandent au gouvernement de :

- 1 - suspendre la généralisation de la réforme du RSA prévue au 1er janvier 2025, en particulier l'obligation des heures d'activité et le décret sur les sanctions
- 2 - tenir compte de nos alertes en organisant les moyens d'une réelle évaluation et concertation
- 3 - tenir la promesse d'un soutien renforcé aux plus précaires par la dotation de véritables moyens supplémentaires aux politiques de lutte contre la pauvreté à l'occasion du projet de loi de finances pour 2025.

Lire aussi :

[Premier bilan des expérimentations RSA – ATD Quart monde - France](#)

[Le revenu de solidarité active \(RSA\) - Cour des comptes](#)

[La réforme du RSA entre en vigueur et inquiète les syndicats et associations - L'Humanité](#)



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

Los Angeles, Mayotte : les leçons de deux catastrophes climatiques

Les événements météorologiques "exceptionnels" n'ont pas épargné l'Europe ces dernières semaines : la Catalogne a été frappée par de terribles inondations en novembre, l'Irlande par une violente tempête, puis la Bretagne par des pluies intenses fin janvier. Les deux catastrophes que nous abordons aujourd'hui se sont produites, très récemment aussi, dans des territoires plus éloignés, au climat fort différent du nôtre et à l'organisation sociale radicalement distincte l'une de l'autre ; elles nous paraissent emblématiques de la complexité de ce qui fait une catastrophe... où la « nature », évidemment, joue un rôle, mais où les éléments humains, politiques, économiques et sociétaux contribuent considérablement à leur impact.

Le 7 janvier, **plusieurs foyers d'incendie** éclatent au nord de la gigantesque aire métropolitaine de Los Angeles (13,2 millions d'habitants), et dévastent rapidement les localités de Pacific Palisades, Sunset, Hurst et Eaton. Les populations (souvent très riches) de ces secteurs à flanc de coteaux (distants les uns des autres de plusieurs km) sont évacuées d'urgence.

Les **causes immédiates** en sont des conditions météorologiques défavorables : le vent chaud et sec de Santa Ana, fréquent dans la région en hiver mais particulièrement puissant cette année, souffle en violentes bourrasques (jusqu'à 160 km/h), transportant des flammèches incandescentes, apportant aux flammes de l'oxygène, et empêchant les interventions des avions et hélicoptères bombardiers d'eau.

Mais c'est surtout le **contexte climatique** qui explique la propagation de l'incendie : la mégalopole n'a reçu depuis 6 mois que 4 mm de précipitations, alors que la moyenne annuelle de 2021-2024 était de 186 mm. Ces pluies des années précédentes avaient d'ailleurs favorisé la pousse de la végétation, particulièrement fournie cet hiver et, une fois desséchée, alimentant les flammes.



La presse s'est faite l'écho du **bilan spectaculaire** de ces

sinistres hors du commun : Ils ont causé 29 morts, brûlé une superficie de plus de 150 kilomètres carrés, détruit 12 000 bâtiments, entraîné l'évacuation de 180 000 personnes, provoqué des dégâts dont le coût est estimé à 265 milliards de dollars... et les chroniques "people" énumèrent les noms des célébrités privées de leurs magnifiques résidences : Paris Hilton, Tom Hanks, Steven Spielberg, Patrick Bruel, Laeticia Hallyday... Mets-m'en 3 colonnes, c'est ça qui intéresse le lecteur, Coco !

Pourtant, il y a là de quoi aborder ce bilan avec un peu plus de rigueur. Dans une étude publiée à l'été 2023 dans la prestigieuse revue *Nature*, des scientifiques rapportaient que dix des plus grands incendies de forêt connus en Californie s'étaient produits au cours des deux dernières décennies, dont cinq au cours de l'année 2020 seulement, et soulignaient le rôle de l'« anthropologic warming » (réchauffement lié aux facteurs humains) dans ce phénomène. On voit à quel point le désastre de 2025 confirme leur mise en garde ! Pour le climatologue Kevin Trenberth, il est raisonnable de penser que l'allongement de la saison sèche jusqu'au début de cet hiver et la violence des vents en janvier sont liés au dérèglement climatique.

Si les scientifiques s'expriment avec retenue et se gardent de tout discours simpliste (ils parlent d'"augmentation des risques" plutôt que de causalité directe et immédiate), il n'en est pas de même pour bien des **politiciens**, en particulier pour le président chouette-battu-puis-hélas-réélu et son entourage, dont le rapport avec la réalité est chancelant, voire pathologique... Donald Trump et Elon Musk n'ont, par exemple, pas manqué d'imputer l'ampleur de ces incendies aux "restrictions d'eau" ordonnées par Gavin Newsom, gouverneur démocrate de Californie, pour sauver une espèce de poisson menacée d'extinction, l'*éperlan du delta*, alors que cela ne concerne nullement la Californie du Sud, dont les réservoirs d'eau étaient très au-dessus des moyennes historiques !

On a moins répété qu'en décembre 2024, Kristin Crowley, cheffe du service d'incendie de Los Angeles, avait dénoncé une réduction de 17,6 millions de dollars par rapport à son budget de l'année précédente...

Ajoutons que certaines propriétés ont été protégées, tant bien que mal, par des *sociétés privées de pompiers* grassement payées par des propriétaires et des compagnies d'assurances, qui n'intervenaient que sur les terres de leurs clients ! Pour être efficace face aux menaces climatiques, la solidarité devrait être une priorité.

Ces dernières semaines, une région du monde bien différente a été dévastée par une tout autre calamité : Mayotte, dans l'Océan indien, le 14 décembre. Certains ont immédiatement imputé les ravages du **cyclone tropical Chido** au dérèglement climatique : avec des rafales à plus de 220 km/h, il constitue un événement d'une intensité inédite sur les Comores depuis 91 ans. On sait que les conditions atmosphériques plus chaudes liées au changement climatique devraient, statistiquement, augmenter



l'intensité des « systèmes organisés et rotatifs de nuages et d'orages qui prennent naissance au-dessus des eaux tropicales ou subtropicales et présentent une circulation fermée ». Selon le dernier rapport du GIEC, pour 1,5 °C de réchauffement global, la proportion de cyclones tropicaux intenses devrait être de 10 % plus élevée par rapport à aujourd'hui, et, pour 4 °C de réchauffement, de 20 % plus élevée. De fait, les eaux de surface avoisinaient les 30°C dans cette zone de l'ouest de l'océan Indien, soit près de 1,5 °C de plus que les normales, ce qui a pu fournir de l'énergie à Chido. Cependant, l'équipe de recherche européenne ClimaMeter considère qu' "un faible niveau de confiance empêche d'attribuer l'intensité du cyclone Chido au changement climatique provoqué par les humains". En effet, son parcours est tout ce qu'il y a de plus classique, et son ampleur est loin d'être inédite dans la zone intertropicale, où certains cyclones atteignent 300 km/h. L'**extrême complexité** du système climatique et la variabilité naturelle rendent toujours compliqué de déterminer les causes d'un événement isolé.

Dans ce cas précis, on peut exprimer un **certain soulagement** par rapport aux déclarations alarmistes du préfet Bieuville, qui craignait au lendemain du cyclone "certainement plusieurs centaines" de morts, "peut-être quelques milliers"... Le bilan est aujourd'hui de 39 morts.

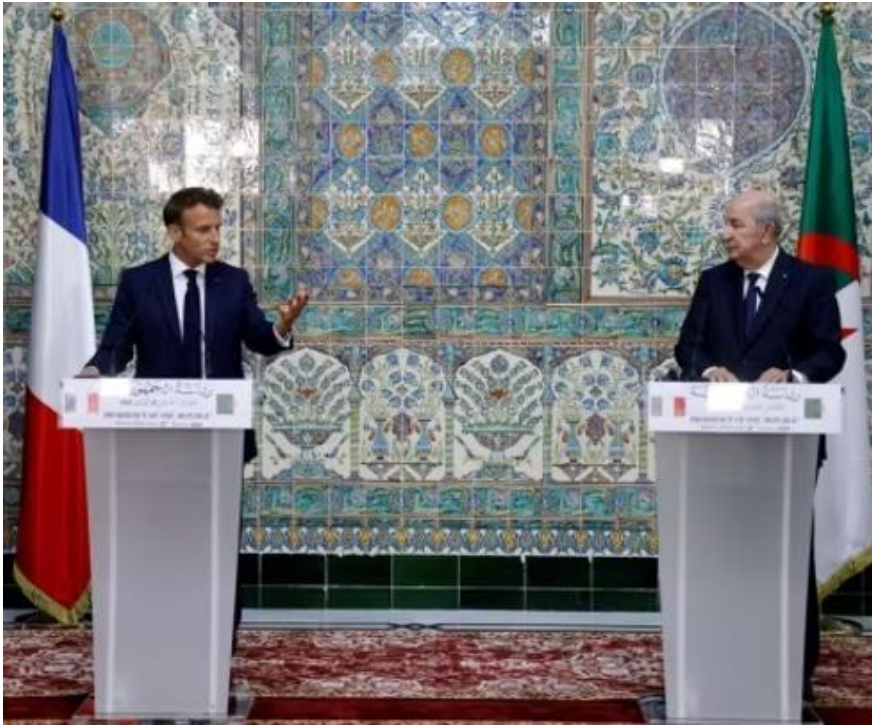
Ce qui explique ces propos du préfet, tout comme les images de dévastation omniprésentes dans les media, c'est la **vulnérabilité de la population**. Les très fragiles habitations en tôle, soumises à des vents d'intensité extrême dans un relief accidenté, la très faible culture du risque dans l'île, la présence de nombreux immigrants clandestins ne voulant pas se faire connaître (par crainte d'expulsion) et ne parlant pas forcément français, la peur du pillage

des maigres ressources des habitants, les odeurs de pourriture (liées heureusement à des réfrigérateurs privés d'électricité), les funérailles rapides coutumières chez les musulmans, les rumeurs... ont fait craindre le pire. Seulement 10.000 habitants des bidonvilles (sur 100.000 estimés) se sont mis à l'abri dans les 120 centres de secours officiels, suggérant un bilan dramatique. Mais au fur et à mesure des investigations, les autorités ont compris que beaucoup de clandestins se sont réfugiés dans des bâtiments en dur, mosquées, parkings, ou chez d'autres habitants.

La faune et la flore ont été **gravement affectées** (exode des lémuriens, coraux dévastés...). Dans ce territoire où 77 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, une grande partie de l'activité économique (agriculture, transports, tourisme) est menacée, la rentrée scolaire a dû être reportée, de graves problèmes de santé mentale se posent. Les autorités françaises, après avoir déclaré l' "état de calamité exceptionnelle" et décrété un deuil national, ont bloqué les prix des denrées essentielles, fourni des tentes, obtenu de l'U.E. des hébergements d'urgence, mais aussi limité la vente de tôles, empêchant les sans-papiers de réparer leur logement. Président, premier ministre, ministres, se sont rendus sur place, non sans quelques "couacs", et sans convaincre de leur efficacité...

Ainsi, ces deux phénomènes atmosphériques récents nous invitent à nous montrer très vigilants face à l'évolution du climat, et à militer pour une meilleure prise en compte scientifique des catastrophes, sans négliger le fait que la situation économique et sociale des populations joue un rôle décisif dans la gravité de désastres qui ont toutes chances de se multiplier dans les années à venir.

Le climato-scepticisme peut être criminel ; les autorités privilégient trop souvent l'inaction climatique au quotidien, et la mauvaise foi ou l'affichage quand arrivent les catastrophes. La rigueur dans l'analyse des conditions météorologiques, dans les choix d'urbanisme et dans les politiques publiques est indispensable pour préserver les conditions de vie sur toute la planète...



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

France-Algérie : des relations tendues, la France humiliée par... M. Retailleau !

Certains veulent régler des comptes et pas des problèmes...

"Les relations entre les deux pays (l'ex-colonisateur et l'ex-colonisé) n'ont jamais été durablement apaisées et au beau fixe, même s'il y avait des fenêtres d'embellies, et parfois même de belles coopérations (énergie, sécurité, formation et éducation, culture, recherche... et même immigration).

Certes, elles n'ont pas attendu les propos et gesticulations de M. Bruno Retailleau (Ministre de l'intérieur de M. Macron) pour être mauvaises, froides, tendues et parfois exécrables. Mais M. Retailleau a l'art d'en rajouter et de souffler sur les braises, rien que pour se faire un nom !

M. Retailleau : « l'homme de l'Intérieur » qui veut s'occuper de l'Extérieur !

... au grand dam du Ministre des affaires étrangères et chef de la Diplomatie française Jean-Noël Barrot, dont c'est le rôle : lui est plus mesuré et montre une volonté d'apaisement et un certain sens de l'intérêt des deux pays, dans le respect mutuel. Il s'est d'ailleurs proposé de se rendre à Alger pour travailler avec les autorités algériennes dans ce sens, mais l'atmosphère électrique entretenue par Retailleau et acolytes compliquent la démarche.

En effet, Retailleau ne rate aucune occasion de tirer à boulets rouges sur l'Algérie, et surtout de stigmatiser les Franco-Algériens — qu'il considère, ainsi que certains autres bi-nationaux, comme des « Français de papier(s) » —, mais aussi sur les autres résidents algériens (avec ou sans titre de séjour).

Dans le dernier épisode, le prétexte est donné par deux ou trois influenceurs » des réseaux sociaux qui ont posté des propos excessifs et condamnables (sur lesquels la justice — et uniquement la justice* — de notre pays doit se prononcer). Mais c'est mal connaître notre Retailleau national (nourri, voire gavé aux idées du Front & Rassemblement national) qui voit là une aubaine pour montrer ses petits muscles et gagner du galon auprès des électeurs de la droite extrême et de l'extrême droite.

Ainsi, sans prévenir personne, et surtout pas les autorités algériennes, il expulse *illico presto* cet « influenceur » de 59 ans que l'Algérie ne tarde pas à lui renvoyer en boomerang...

Certains veulent régler des comptes et pas des problèmes !

Arrêter et juger cet « influenceur » ne suffisait pas à Mr ROTOTO, il fallait expulser, montrer ses muscles pour plaire à une catégorie de Français (élus, électeurs et médias...) !!!

Bruno est sonné et se sent humilié (on peut aisément le comprendre...), mais au lieu de reconnaître ses erreurs et fautes, il crie au scandale et déclare que « L'Algérie cherche à humilier la France ! ».

En réalité, l'Algérie (pays souverain et indépendant) ne cherche nullement à humilier la France ni les Français, mais juste à faire respecter sa souveraineté et dire à M. Retailleau : « C'est pas un moulin, ici ! »... et ça, Bruno n'aime pas trop, pas du tout même !

S'il y a quelqu'un qui a réellement humilié la France dans cette affaire, c'est bien M. Retailleau, en prenant des décisions hâtives et non réfléchies (instrumentalisant une affaire d'« influenceurs du net ») avec une opération de "com" mal ficelée et qui tombe à l'eau, un pétard mouillé dont M. Ratatouille veut faire une bombe à fragmentation... mettant tout le pays dans le malaise !

C'est grave... car d'une affaire d'amour-propre (ou ce qu'il en reste !), Ratatouille veut faire une affaire d'État, qui met la France dans l'inconfort diplomatique et dans une situation délicate... dans une période où on a besoin, plus que dans une autre, d'apaisement et de relations amicales, voire fraternelles, avec nos voisins de la rive sud de la Méditerranée (au lieu de jouer à la diplomatie du pire et du pyromane !).

La France est-elle condamnée à choisir entre l'Algérie et le Maroc (diplomatie du "déshabiller Pierre pour habiller Paul") ?

Non ! La France a les ressources (humaines, économiques, géographiques et historiques) pour avoir les meilleures relations avec les deux pays, dans l'intérêt collectif et de chacun.

Ainsi, il n'était pas nécessaire — et surtout pas du tout diplomatique — que M. Macron reconnaisse « la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental » en vue de réchauffer les relations diplomatiques entre la République française et le Royaume chérifien. Décision allant à l'encontre de la position des Nations unies et méprisant le droit international, avant d'être un parti pris contre l'Algérie (qui, elle, soutient la tenue du référendum d'autodétermination préconisé par l'ONU depuis des décennies).

Aussi, Retailleau et acolytes (Philippe, Attal et médias Bolloré) agitent régulièrement la dénonciation des « Accords de 1968 ». Des accords de l'époque de De Gaulle (un homme dont on sait combien il a bradé les intérêts de la France !), qui ont déjà été renégociés trois fois (années 80, 90, 2000) et que l'accord de coopération de 2022 (visite de Macron en Algérie) a prévu de renégocier une 4ème fois. Mais il faut être deux pour renégocier ! Et l'inconstance de M. Macron n'est pas pour arranger les choses, lui qui fait le grand écart entre la reconnaissance « d'un colonialisme, crime contre l'humanité » et des déclarations sur « la rente mémorielle » ou « l'Algérie qui se déshonore... » ! Logique, puisque Marine Le Pen (FN/RN) nous rappelle sa véritable nature (au cas où on l'aurait oubliée ?) : « Dire que la colonisation a été un drame pour le peuple algérien est faux » (mardi 28 janvier sur LCI...) ! Et même le centro-centriste Bayrou (premier ministre) trouve qu'il y a une « submersion » en termes d'immigration (à Mayotte, mais pas que).

Un passé qui ne passe pas, du passif dont il faut faire de l'actif pour le présent et l'avenir

Tout comptable bon gestionnaire nous le dira : « Il est important, voire vital, de bien connaître et reconnaître son passif, pour être en mesure de créer de l'actif ! ». Ainsi, au lieu de s'épuiser à régler des comptes (anciens, en plus), mieux vaut régler les problèmes en bonne intelligence, dans le respect mutuel, condition primordiale pour une vraie coopération France-Algérie et U.E.-Maghreb, tête de pont vers tout un continent riche de ses enfants et de ses ressources, qui ne cesse de monter.



Et tout cela dans un contexte international des plus menaçants de toutes parts (y compris du soi-disant grand allié américain), pour l'Europe notamment. Se donner de vrais alliés ou sortir de l'Histoire ! Il va falloir choisir...

Madjid Tayebi

** Saisi par l'influenceur algérien « Doualemn », le juge des référés du Tribunal administratif de Paris, dans une ordonnance n° 2501017/4 du mercredi 29 janvier 2025, a suspendu les arrêtés prononcés le 7 janvier 2025 par le ministre de l'Intérieur relatifs à son expulsion en urgence absolue du territoire français. D'ailleurs, le procureur de Montpellier avait annoncé un procès pour le 23 février 2025.*



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

Palestine : et maintenant ?

À peine avons-nous eu le temps de saluer l'accord de cessez-le-feu et de partager les scènes de joie à Gaza que, dès le lendemain, l'armée israélienne attaquait de camp de réfugiés de Jénine et que des hordes de colons se déchaînaient dans plusieurs villes de Cisjordanie.

Les Gazaouis vont enfin dormir sans se demander si, le lendemain, ils seront encore en vie. Leur soulagement est immense pour eux, pour les otages administratifs palestiniens comme pour les otages israéliens et leurs familles.

Enfin, l'aide humanitaire tant attendue est distribuée, ressuscitant un peu d'espoir dans un océan de désespoir.

L'État d'Israël a tué des dizaines de milliers de personnes, en majorité des femmes et des enfants. Il a pulvérisé la plupart des infrastructures, il a organisé la famine, il s'en est pris spécifiquement aux hôpitaux, à la défense civile et aux soignant·e·s, aux journalistes, aux écoles et universités. Tout est détruit à Gaza. Tout, sauf... le Hamas et la population civile.

Les dirigeants israéliens et leur armée avaient des buts proclamés : « éradiquer le Hamas », prétendument caché au sein de la population, et « libérer les otages ».

Pour ce faire, ils ont obligé la quasi-totalité du peuple palestinien de Gaza à fuir de place en place sans qu'aucune zone ne soit sûre et l'ont bombardée sans relâche, au point de commettre un génocide. Mais ils n'ont réussi ni à l'expulser, ni à détruire la société palestinienne. Malgré des conditions effroyables, malgré le marché noir, les profiteurs de guerre et les bandes mafieuses armées, les camps de déplacés se sont organisés, la solidarité a fonctionné et le tissu social a tenu. C'est le « sumud », c'est-à-dire cette sorte de résilience, de persévérance des Palestiniens à rester sur leurs terres et à résister à la colonisation.

Quant au Hamas qui, rappelons-le, est un parti politique de masse — vainqueur d'élections parfaitement démocratiques — disposant d'une milice armée (et pas de la horde de terroristes sans foi ni loi décrite par nos médias), il est certes considérablement affaibli

militairement, mais loin d'être détruit politiquement. L'administration du territoire, dans les pires circonstances, continue de jouer son rôle. Deux exemples : le « fameux » Ministère de la santé fournit quotidiennement depuis le 7 octobre, et ce à l'unité près, le nombre de morts (largement validé par l'ONU lors des guerres précédentes) ; et la « défense civile » remplit sa mission : lors de la libération des otages, on a pu voir des dizaines de policiers et miliciens du Hamas armés, cagoulés et en tenue de combat, collaborant avec la Croix-Rouge.

Et maintenant ? C'est bien sûr Trump qui est le maître du jeu, avec deux buts : avoir le prix Nobel de la Paix (ce n'est pas une plaisanterie !) et relancer les accords d'Abraham, grand « deal » financiero-pétrolier entre l'Arabie saoudite, les Émirats du Golfe et autres dictatures arabes, Israël et les États-Unis.

Pour atteindre ces buts, il faut :

- que les armes se taisent
- qu'une autorité plus ou moins fantoche, mais riche des milliards de dollars des États précités, commence à reconstruire Gaza
- que soit affiché le projet — comme « os à ronger » pour les opinions publiques arabes — d'un État palestinien croupion, en commençant par Gaza.

Avec des obstacles sérieux :

- le Hamas, non éradiqué, n'aura plus de monnaie d'échange après le dernier otage libéré. A-t-il vraiment intérêt, de son point de vue, à aller au bout du processus de leur libération ?
- Le gouvernement israélien et son chef Netanyahu qui ne veulent ni État palestinien, ni paix, mais au contraire le "Grand Israël" biblique, avec le moins possible de Palestinien·e·s y vivant sous la botte suprémaciste et l'apartheid
- L'Iran, assisté du Hezbollah, des Houthis du Yémen et autres milices alliées, très affaibli·e·s mais non détruit·e·s... et possiblement doté de l'arme nucléaire à moyen terme.

Une éventuelle « paix américaine » sera tout sauf la justice. Ce sont Israël et ses complices, les États-Unis en premier, qui devraient payer le prix de la reconstruction.

Les Gazaouis doivent être les maîtres de leur destinée : le peuple palestinien vient de donner au monde un exemple extraordinaire de résistance. Il a tous les droits que lui confère le droit international, à commencer par celui de diriger la reconstruction et de choisir son avenir. Ce cessez-le-feu, qu'il tienne ou pas, ne doit pas valoir amnistie pour les criminels israéliens qui devront être poursuivis et condamnés pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crime de génocide.

Qu'il tienne ou pas, ce cessez-le-feu ne doit pas non plus revenir à considérer que le problème politique est réglé, loin de là.

L'Europe, dans sa grande faiblesse politique, pour ne pas dire sa complicité, a un rôle à jouer :

- siège des tribunaux internationaux, Cour Pénale Internationale et Cour Internationale de Justice, elle peut et doit être la garante du droit international, bafoué depuis des dizaines d'années par Israël
- les accords de coopération entre l'Union européenne et l'État hébreu doivent être suspendus tant qu'Israël ne respecte pas les droits humains et le droit international.

Plus rien ne sera comme avant, après ce génocide.

Moins que jamais, il n'y aura de paix réelle sans justice : elle passe par la décolonisation, le droit au retour, l'égalité des droits.



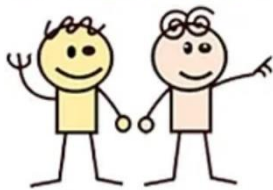
Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 33

janv. - fév. 2025

LE COIN DES ENFANTS



Attention aux orphelins

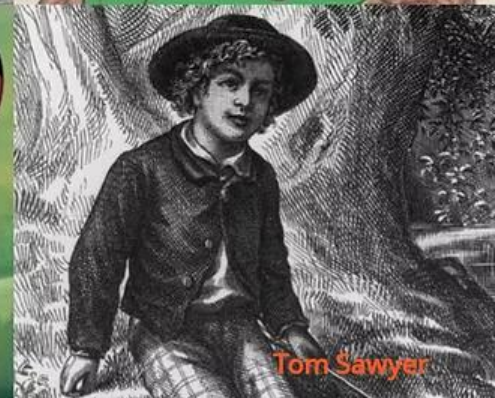
20 janvier 2025. Depuis plusieurs jours, je suis aux U.S.A. pour couvrir, en tant que journaliste indépendant mandaté par *Réinventons Quetigny*, l'investiture de Donald Trump. J'ignorais que cet événement allait jeter un tel froid de canard (boiteux) sur Le Capitole... et je pensais à Zoé et à Melchior restés seuls à Quetigny. « Heureusement qu'ils consultent régulièrement leurs amis les arbres, sentinelles du climat et météorologues lanceurs d'alerte », me rassurai-je.

Afin qu'ils ne se sentent pas trop, disons, abandonnés, j'échangeais régulièrement avec eux par le plus fiable et le plus rapide des réseaux sociaux, celui qui a souvent été d'un grand secours pour les marins du Vendée Globe, *The Global Birdsong Network*, qui utilise tout autant les ultra- que les infra-sons émis par les oiseaux à travers le monde. Tout allait bien pour eux, j'en fus soulagé.

Retour à Quetigny, fourbu mais ravi. « Tiens, Zoé n'est pas à sa place favorite sur le perron à l'abri du vent, et où est Melchior, d'habitude sur le grand cèdre ? ». J'ouvris la porte. Personne dans le couloir, personne dans la cuisine, personne dans le salon, personne dans les chambres... « Mais où sont-ils ? » C'est alors que, poussé par je ne sais quel instinct, je me dirigeai vers le sous-sol, en général toujours fermé à clé lors de mes absences car j'y range mes archives, et je les découvris, côte à côte sur le canapé, environnés de documents et de livres, absorbés par la vision d'un film, *Harry Potter* ! Effusions, retrouvailles, offrande rituelle de cadeaux !

Après m'être changé, nous nous retrouvâmes pour déguster une délicieuse bissara, cette soupe, richesse du Maghreb, dont les ingrédients sont la simplicité et la convivialité. La vie était belle, et, à leur demande, je racontai quelques anecdotes concernant mon voyage. Puis je m'enquis auprès d'eux de ce qui les avait occupés ou passionnés récemment. Alors, sur un ton badin, ils m'annoncèrent qu'ils avaient commencé à écrire un article pour R.Q. ! (voilà donc la raison de leur isolement et de leur travail de bénédictins). Melchior s'essuya le bec, prit une grande inspiration et me demanda si cela était réalisable et souhaitable... Je répondis aussitôt que tous les animaux et tous les enfants pouvaient s'exprimer, sous quelque forme que ce soit, proposer un texte, un dessin, un rébus... pour relater ce qui leur semble important, et donc surtout ludique, illustré ou non, sur le site de *Réinventons Quetigny*. Ils sont les bienvenus ! « Quel est donc ce sujet qui vous tient à cœur ? ».

« Attention aux orphelins », énonça avec autorité Zoé, adressant un clin d'œil complice à Melchior. Surpris, je les encourageai à m'en dire davantage, et c'est alors qu'ils m'apprirent que beaucoup de héros de romans, de livres, furent créés par leur auteur avec le statut d'orphelin. Ouvrant un dossier, comme preuve de ce qu'ils affirmaient, ils étalèrent sous mes yeux plusieurs images de ces personnages illustres qui, tout au long des siècles et d'un pays à l'autre, s'immiscent dans nos rêves en traversant victorieusement de terribles épreuves, guidés par l'optimisme de la volonté.



« Mais surtout, nous avons découvert lors de nos recherches une véritable pépite, un conte traditionnel africain qui se transmet oralement de génération en génération... » confia Melchior.

Attention aux orphelins (conte africain)

Autrefois, dans le village de Gani-Gawane, les orphelins étaient rejetés et abandonnés. Selon cette triste habitude, une année, à l'approche de la saison des pluies, le petit Adamou fut emmené dans une brousse lointaine parce que personne ne voulait plus s'occuper de lui : un de ses oncles qui l'avait recueilli après la mort de ses parents et l'avait élevé durant presque dix ans, mourut lui aussi ; sa veuve avait beaucoup de mal à élever ses propres enfants. Le chef du village à qui elle avait fait appel décida donc d'abandonner le petit Adamou.

Ainsi l'enfant se retrouva-t-il seul, parmi les animaux sauvages, à des lieues du village le plus proche. Comme par miracle, il trouva une grotte et s'y cacha. Or, grâce à Dieu, dans le fond de cette grotte, on avait caché, sans doute pour les protéger des razzias, des vivres les plus divers : de la viande séchée, des sacs emplis de niébé, et tout ce qu'il lui fallait pour vivre. Dans la brousse épaisse qui l'entourait, Adamou put ainsi éviter la mort à laquelle il était destiné. Il apprit à éviter les animaux sauvages, sut bientôt faire des pièges et se distraire en regardant les ombres, les nuits de pleine lune. Mais nuit et jour aussi, il maudissait les habitants du village qui l'avaient abandonné. Il souhaitait pour eux les pires catastrophes dont il avait entendu les anciens parler : les pluies qui noyaient les récoltes, ou au contraire la sécheresse, ou encore les invasions de sauterelles. Ses malédictions furent efficaces. Ainsi, des semaines, des mois passèrent sans qu'une goutte d'eau tombe à Gani-Gawané. La tristesse y devenait pesante car ni le manioc, ni le niébé, ni le sorgho ne germaient dans les terres qu'on avait ensemencées, et la perspective de la famine accablait grands et petits.

Au contraire, les pluies de l'hivernage avaient arrosé tous les villages alentour, partout, les paysans s'apprêtaient déjà à des récoltes abondantes, les greniers allaient déborder. La bonne fortune des villages voisins augmentait encore la tristesse et le découragement à Gani-Gawané. On ne savait plus à quel génie se vouer et bientôt, il fallut aller dans les villages voisins quémander jusqu'au moindre grain de mil ou de sorgho. Nulle part, on n'était disposé à aider un village qu'on considérait comme maudit. Les bergers de Gani-Gawané eux-mêmes durent beaucoup s'éloigner pour trouver des pâturages encore verts. Un jeune berger à peine plus âgé qu'Adamou alla même jusqu'à s'approcher de la grotte perdue où l'orphelin avait trouvé refuge. Ses vaches paissaient paisiblement sur une étendue d'herbe bien verte proche de ces lieux quand l'une d'elle quitta le troupeau ; le petit berger la suivit et découvrit, tout étonné, au bas de la falaise où il se trouvait, une anfractuosité d'où sortait le son d'une voix humaine. Prêtant l'oreille, il fut stupéfait d'entendre ces maux : « Habitants de Gani-Gawané, maudits soyez-vous qui m'avez abandonné loin des hommes. Je suis seul loin de tout et sans la nourriture que je retire du fond de cette grotte, je n'aurais pu survivre à cet abandon. Que vos semences se noient sous les pluies d'hivernage, que la sécheresse fasse mourir les jeunes pousses, que les sauterelles dévorent ce qui reste sur pied. Puissent vos enfants

en périr puisque vous ne faites pas l'effort de prendre soin des orphelins. Et toi, génie de cette grotte, fais que cette malédiction se réalise ! ».

Le berger comprit bien vite qui parlait, il se souvenait d'Adamou dont il avait partagé les jeux et le reconnut vite comme l'auteur de ces malédiction. Abandonnant sur le champ son troupeau, il courut au village informer le chef de ce qu'il venait de découvrir. Ce dernier n'eut pas de peine à reconnaître ses torts et appela le sorcier qui s'empressa de supplier le génie de la grotte. Pendant ce temps, tous les hommes du village se rendirent en cortège auprès d'Adamou et le ramenèrent bien vite à Gani-Gawané. Le chef du village le prit dans sa maison où il fut accueilli comme l'un de ses fils. Une grande pluie s'abattit aussitôt sur le village. C'est depuis ce jour que les orphelins sont traités avec soin et amour à Gani-Gawané.

Nous nous mêmes tous trois à danser autour de la grande table en applaudissant et en chantant [Les temps changent](#), merveilleuse version française par Hugues Aufray du titre mythique de Bob Dylan [The Times They Are A-Changin'](#). Non, Robert Zimmerman, cet ardent défenseur des droits civiques et de la justice sociale n'est pas pour nous "Un parfait inconnu". Enfin une bonne nouvelle ! L'investiture du milliardaire repris de justice attendra ! Et ne sommes-nous pas tous orphelins de quelqu'un ou de quelque chose, d'un idéal ou d'une cause ? Gardons en mémoire [Les Enfants de Don Quichotte](#) au bord du canal Saint-Martin. Étudions les bonobos. Bref, nul doute, l'article de Zoé et de Melchior aura toute sa place dans la prochaine *Lettre* de Réinventons Quetigny !

P.S. Un de nos frères humains nous propose la lecture de l'ouvrage [Mes papas ! Mes mamans ! Et moi ?](#) sous la direction de Jacques Besson et Mireille Galtier, *Les Dossiers de Spirale*, 2007 Érès. Selon Zoé, c'est la meilleure manière d'adopter, au temps de la PMA et de la GPA, une vision lucide et sereine sur la notion du lien filial.

* Titre du récent film biographique (biopic) de James Mangold avec Timothée Chalamet dans le rôle de Bob Dylan.